

AVIS AUX USAGERS

Les usagers de LA BOUTONNE sont informés qu'un

CHANTIER D'ELAGAGE

aura lieu du

Lundi 10 au Mercredi 12 mars 2025

Sur la ripisylve en rive Droite entre le pont des Granges jusqu'au pont Saint Jacques

L'accès au chantier est interdit durant toute l'opération (Voir arrêté de circulation affiché).

Merci de votre compréhension

Pour tout renseignement complémentaire, Vous pouvez contacter le Département de la Charente-Maritime, L'Agence Fluviale au 05 46 87 88 67

Direction de l'Eau, de la Mer et du Littoral - Agence Fluviale CS 60003 - 17076 La Rochelle cedex 9 € 05 46 87 88 23 - 05 46 87 88 67 ☑ aotfluvial@charente-maritime.fr

